

Catégorie hiérarchique :	A
Intitulé du poste :	Chargé de Projet ARPEGI « Analyse de risque pêche Espèces » (H /F)
Affectation :	Direction générale adjointe territoires et outre-mer Direction régionale Nouvelle Aquitaine Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis Unité Usages maritimes
Positionnement hiérarchique :	Sous l'autorité de chef de l'unité « usages maritimes » et la coordination fonctionnelle du chargé de mission pêche et conchyliculture
Résidence administrative :	Marennes (17)
Conditions d'emploi :	Recrutement sur projet de 3 ans à pourvoir soit par un contractuel – rémunération selon expérience professionnelle comprise entre 2 051 € et 2 994 € bruts mensuels -soit par un fonctionnaire en détachement sur contrat -

DESCRIPTION DES FONCTIONS

Contexte :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, antennes de façade, parcs naturels marins, etc.).

Le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis a été créé par décret n°2015-424 du 15 avril 2015. C'est le 7e parc naturel marin français et à ce jour le plus grand parc naturel marin de la façade Atlantique : il couvre 6 500 km² d'espace marin sur la façade atlantique et s'étend sur environ 1000 km de côtes sur trois départements (Vendée, Charente-Maritime, Gironde).

Le Parc naturel marin présente un patrimoine naturel riche et diversifié. L'ensemble du périmètre est en site Natura 2000. La spécificité du fonctionnement des pertuis, la présence de 6 estuaires et de nombreux marais littoraux font du lien terre-mer un élément fort du Parc. Il héberge également un nombre important d'activités économiques, professionnelles ou de loisir pour lesquelles il porte des objectifs de développement durable. C'est notamment le cas pour la pêche professionnelle : avec près de 400 navires dont 80% mesurent moins de 12m, le Parc est une zone d'importance majeure pour l'activité et particulièrement pour ces navires dont le rayon d'action est limité.

Comme tout Parc naturel marin, celui de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis a pour objectif de contribuer à la connaissance du milieu marin ainsi qu'à sa protection et au développement durable des activités humaines qui s'y

déroulent. Doté de son plan de gestion depuis le 26 juin 2018, le Parc est aujourd'hui entré dans une phase opérationnelle où il mobilise son expertise, sa capacité de coordination et ses moyens techniques pour atteindre les objectifs collectivement fixés.

L'équipe du Parc compte actuellement 8 agents permanents, ainsi que des volontaires du service civique et des agents sur contrats courts. En 2020, le Parc sera doté d'une première équipe terrain et d'un moyen nautique.

Le poste créé viendra contribuer à la réalisation du projet ARPEGI financé par l'Union européenne via le fond FEAMP dans le cadre de l'appel à projet national portant sur l'article 40 « Protection et restauration de la biodiversité des écosystèmes marins dans le cadre d'activités de pêche durable ». Le projet ARPEGI a été monté en 2019 en collaboration avec les cinq comités régionaux et départementaux des pêches concernés. Il vise à réaliser l'analyse de risque de porter atteinte aux objectifs de conservations des habitats et espèces d'intérêt communautaire par l'activité de pêche professionnelle (« analyse de risque pêche »), conformément au II bis de l'art L414-4 du code de l'Environnement. Le projet ARPEGI s'attachera d'abord à la réalisation de cette analyse et si nécessaire, à la proposition de mesures de réduction du risque. Il concerne l'ensemble des activités de pêche, habitats et espèces d'intérêt communautaires présents sur l'ensemble du territoire du Parc et des sites Natura 2000 dont il est gestionnaire. ARPEGI prévoit l'association étroite des professionnels tout au long du projet afin d'aboutir sur un diagnostic partagé et des mesures de réduction du risque adaptées aux contraintes socio-économiques de l'activité. Cette offre d'emploi concerne le volet « Espèces d'intérêt communautaire » du projet ARPEGI.

Description du poste :

Mise en œuvre, suivi et animation du volet « Espèces d'intérêt communautaire » de l'analyse de risque pêche au sein du Parc naturel marin dans le cadre du projet ARPEGI.

Mission :

Le chargé de Projet ARPEGI « Analyse risque pêche Espèces » aura la responsabilité de réaliser le volet portant sur les espèces d'intérêt communautaire du projet ARPEGI :

- il en assurera la mise en œuvre en étroite collaboration avec les représentants professionnels, les partenaires institutionnels (services de l'État, et autres gestionnaires de site Natura 2000), et les autres prestataires.
- il veillera à la réalisation de la mission dans le respect du temps imparti, dans le respect de la méthodologie prévue et en étroite concertation avec les comités des pêches concernés.
- il assurera le suivi administratif et les remontées de dépenses liées à sa mission dans le projet dans le respect du calendrier administratif fixé avec le gestionnaire des fonds FEAMP.

Activités principales :

En lien étroit avec le chargé de mission pêche et conchyliculture du Parc, et le chargé de projet ARPEGI « Analyse de risque habitats », le chargé de mission « Analyse risque pêche espèces » veille à la bonne réalisation du volet Espèces du projet, il :

1. Met en œuvre techniquement le volet Espèces du projet ARPEGI:
 - construit, précise et met en œuvre la méthodologie prévue pour réaliser l'analyse de risque pêche sur les espèces d'intérêt communautaire, il :
 - participe à la réalisation du diagnostic socio-économique (notamment hors du périmètre du Parc sur l'ensemble du périmètre du site Natura 2000 « Oiseaux » Pertuis-Rochebonne),
 - évalue le niveau de risque théorique (travail d'enquête et bibliographique) puis le risque d'exposition (croisement de données sous forme de cartes),
 - quantifie le risque d'exposition pour un nombre restreint d'espèces et propose un niveau de risque de porter atteinte aux objectifs de conservation
 - propose des mesures de réduction de ces risques en intégrant les aspects socio-économiques,
 - assure la concertation avec les comités des pêches et autres acteurs identifiés à chaque étape du projet sur le volet Espèces,
 - participe aux missions de terrain nécessaires (enquêtes, observations embarquées, etc.),
 - prépare et anime le volet Espèces lors des comités techniques et de pilotage du projet (organisation, ordre du jour, compte-rendu).
2. Assure le lancement, le suivi et la bonne réalisation des prestations liées à ce volet du projet ARPEGI (rédaction des cahiers des charges, montage administratif des marchés correspondants dans le respect du code de la commande public, suivi technique, administratif et financier de la réalisation des prestations).

Réalise le suivi administratif et financier du volet Espèces du projet (remontée de dépenses, rédaction des livrables, etc.), dans le respect du calendrier imposé par la convention de financement FEAMP du projet.

RELATIONS LIEES AU POSTE

Relations internes :

- équipe du Parc : directrice déléguée et adjoint, chargés de mission, chefs d'unités, agents de terrain, ESC,
- services administratif, achat, juridique de l'OFB,
- direction régionale Nouvelle-Aquitaine de l'OFB
- agents des autres Parcs, des antennes et autres directions.

Il s'intègre aux réseaux thématiques de son domaine.

Relations externes :

- partenaires du projet : les 5 CRPMEM et CDPMEM de la façade atlantique concernés par le Parc : le CRPMEM Bretagne, le CRPMEM Pays de la Loire, le CRPMEM Nouvelle-Aquitaine, le CDPMEM Charente Maritime et le CDPMEM Gironde.
- parties prenantes directement intéressées par le projet : services de l'État (DIRM, DREAL et DDTM), animateurs des sites Natura 2000 mixtes présents sur le territoire du Parc,
- usagers du Parc (professionnels et plaisanciers), associations de protection de l'environnement,
- scientifiques,
- bureaux d'étude et autres prestataires.

PROFIL RECHERCHE

De formation universitaire de niveau bac + 5 minimum dans le domaine de l'halieutique/biologie/écologie marine, une expérience dans le secteur de la gestion des pêche ou de l'environnement marin serait un plus ;
Expérience significative en gestion de projets (technique et administrative), en particulier européens.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Connaissances :

- connaissance du secteur des pêches (acteurs, organisation, gestion, contraintes techniques de l'activité et des différents métiers pratiqués)
- connaissance en biologie et écologie marine, plus particulièrement en écologie de la mégafaune marine (oiseaux et mammifères marins),
- connaissances des textes, schémas, plans et acteurs du milieu marin,
- connaissance de l'utilisation des logiciels de traitements géomatiques, du maniement et de l'exploitation de bases de données avec les logiciels correspondants (QGis, R),

Savoir-faire opérationnel :

- croiser les enjeux économiques, sociaux et environnementaux,
- gérer et animer des projets sur financement européen,
- piloter et suivre des marchés publics,
- savoir rendre compte,
- savoir s'adapter à ses interlocuteurs pour porter le projet ARPEGI et promouvoir la politique du Parc,
- animer un réseau d'acteurs et de partenaires concernés par le Projet.
- rédiger des rapports, synthèses bibliographiques,
- réaliser des missions de terrain (organisation et mise en œuvre)
- savoir vulgariser des connaissances scientifiques.

Savoir-être professionnel :

- sociable et disponible (travail en contact avec des acteurs variés et nécessitant d'établir des relations de confiance avec les professionnels de la pêche, les permanents des structures représentatives et les acteurs de la préservation de l'environnement),
- méthodique et rigoureux (respect des méthodologies et procédures),
- persévérant, professionnel, sens de la diplomatie et de l'écoute de l'autre,
- autonomie et travail en équipe,

- capacités d'expression orale et écrite.

CONDITIONS D'EXERCICE / SUJETIONS PARTICULIERES

- missions sur le terrain (participations et suivi des différents protocoles mis en œuvre dans le cadre du projet),
- déplacements à prévoir sur l'ensemble de la bande côtière du Parc,
- suivi des dépenses pour rapportage financier.

DEPOSER UNE CANDIDATURE

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) par courriel sous la référence **PNMEGMP-CMARPE-C** à recrutement@ofb.gouv.fr et yohan.weiller@ofb.gouv.fr

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **17/03/2020**